



École Belle-Vallée
Conseil d'établissement
Procès-verbal de la réunion
régulière du 26 octobre 2022

No de résolution
ou d'annotation

À une séance régulière du conseil d'établissement de l'école Belle-Vallée dûment convoquée et tenue à l'école St-Justin, ce vingt-sixième jour d'octobre deux mille vingt-deux, à dix-neuf heures, formant quorum, sont présents :

LES PARENTS

Ménaïk Bleau	Julie Lavallée
Patricia Ladouceur	Karine Boudreault
Sabrina Bayeur	Chantal Lacasse

LES REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS

Julie Déziel	Mélanie Béland
Nathalie Viau	Marie-Pascale De Grandpré (subs.)

LA REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Sophie St-Louis

LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

Vanessa Lampron

LE REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Murielle Cormier

SONT AUSSI PRÉSENTS

Martin Fréchette, directeur, et Martine Diamond, secrétaire du conseil d'établissement.

1. MOT DE BIENVENUE, OUVERTURE ET VÉRIFICATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA RÉUNION

Le directeur souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et les remercie de s'impliquer pour l'école Belle-Vallée.

La réunion débute à 19 h et le directeur constate la régularité de la réunion.

2. PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

La secrétaire d'école vérifie les présences. Il y a quorum.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Ménaïk Bleau que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant, au point 25, le sujet : Campagne de financement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

01-CE221026



02- CE221026

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

IL EST PROPOSÉ par Karine Boudreault que le procès-verbal de la réunion du 8 juin 2022 soit adopté avec la correction de quelques coquilles.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 8 JUIN 2022

a) Aucun suivi

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention.

7. ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENTE

Le directeur de l'école explique la procédure d'élection contenue dans les règles de régie interne.

a) Poste de présidence :

MISE EN CANDIDATURE

Patricia Ladouceur propose Ménaïk Bleau au poste de présidente. Madame Bleau accepte la proposition.

Comme il n'y a qu'une seule candidate au poste de présidente, Ménaïk Bleau est élue par acclamation.

03- CE221026

IL EST PROPOSÉ par Julie Lavallée que Ménaïk Bleau soit élue au poste de présidente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

b) Poste de vice-présidence :

MISE EN CANDIDATURE

Julie Lavallée propose Sabrina Bayeur au poste de vice-présidente. Madame Bayeur accepte la proposition.

Comme il n'y a qu'une seule candidate au poste de vice-présidente, Sabrina Bayeur est élue par acclamation.

04- CE221026

IL EST PROPOSÉ par Patricia Ladouceur que Sabrina Bayeur soit élue au poste de vice-présidente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.



05- CE221026

8. NOMINATION AU POSTE DE SECRÉTAIRE

IL EST PROPOSÉ par Ménaïk Bleau que Martine Diamond soit nommée au poste de secrétaire du C.É. de l'école Belle-Vallée pour l'année scolaire 2022-2023. Mme Diamond accepte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Le directeur cède la parole à la présidente élue.

9. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Le directeur fait une brève lecture du document de travail des règles de régie interne en mentionnant la modification au point 2.1.

06-CE221026

IL EST PROPOSÉ par Vanessa Lampron que le document « Règles de régie interne 2022-2023 » soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10. CALENDRIER DES RÉUNIONS

Le directeur propose un calendrier de réunions.

07-CE221026

Après consultation, **IL EST PROPOSÉ** par Chantal Lacasse que le calendrier des réunions soit approuvé avec les modifications apportées.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

11. INFORMATIONS

11.1 Présidente du conseil d'établissement

- ❖ Aucune information

11.2 Représentante du comité de parents

- ❖ AGA du comité de parents la semaine dernière
- ❖ Élection des parents pour le CA
- ❖ Monsieur Luc Galvani présente le bilan de l'année 2021-2022
- ❖ PEVR en 2023
- ❖ Accueil et intégration des nouveaux
- ❖ Confinement barricadé
- ❖ Frais de surveillance
- ❖ Code vestimentaire

11.3 Directeur d'école

- ❖ Voir le résumé en annexe

11.4 Correspondance

- ❖ aucune correspondance



12. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS DES MEMBRES

La secrétaire explique en quoi consiste la dénonciation d'intérêts des membres. Elle invite les personnes concernées, s'il y a lieu, à la signer.

13. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CÉ 2022-2023

Le budget du CÉ pour 2022-2023 est de 947,00\$. Ce montant est déterminé par le centre de services scolaire en fonction du nombre d'élèves fréquentant l'école Belle-Vallée.

Ce budget servira à rembourser les coûts de :

- 4 tirages de 25,00 \$ en prix de présence pour l'assemblée générale des parents 2022 totalisant un montant de 100,00 \$;
- Le souper de Noël des membres du conseil d'établissement (\pm 300\$);
- Frais de gardiennage de 10\$ par réunion aux membres concernés;
- Le reste du budget servira à couvrir les frais de déplacement et sera réparti en parts égales entre les membres qui auront assisté à 4 réunions et plus.

08-CE221026

IL EST PROPOSÉ PAR Julie Lavallée d'adopter ce cadre budgétaire.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

14. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2022-2023

Le directeur présente le document de travail du rapport annuel 2021-2022 du conseil d'établissement. Celui-ci dresse un portrait global du rapport annuel du conseil d'établissement, de la reddition de comptes de l'école ainsi que le bilan du plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

09-CE221026

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Pascale De Grandpré d'adopter le rapport annuel tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15. ACTIVITÉS ET SORTIES ÉDUCATIVES 2021-2022

Le directeur présente les calendriers d'activités et sorties éducatives pour chacune des bâtisses. Le directeur mentionne qu'un montant de 30\$/élève est octroyé pour des activités culturelles.

10-CE221026

IL EST PROPOSÉ PAR Vanessa Lampron d'approuver les sorties éducatives telles que présentées.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ



Mesure versée pour activités/sorties culturelles

CONSIDÉRANT l'article 87 de la Loi sur l'Instruction Publique qui mentionne que « Le conseil d'établissement approuve la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école. » ;

CONSIDÉRANT que l'ensemble de nos sorties culturelles se trouvent principalement en région urbaine (ville de Trois-Rivières) :

CONSIDÉRANT que les quatre bâtisses de notre école se situent à l'extrémité ouest du territoire du centre de services scolaire du Chemin-du-Roy ;

CONSIDÉRANT que les coûts de transport sont plus onéreux pour notre école comparativement à une école située en milieu urbain ;

CONSIDÉRANT que les sommes versées par le ministère de l'Éducation pour défrayer les coûts de deux sorties culturelles ne suffisent qu'à couvrir le coût d'une seule sortie ;

11-CE221026

IL EST PROPOSÉ PAR Patricia Ladouceur, administratrice du conseil d'établissement, de ne pas suivre la recommandation du ministère de l'Éducation dans l'utilisation des sommes versées pour défrayer le coût de deux sorties culturelles.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

16. MESURES D'AIDE ET CHOIX BUDGÉTAIRES 2022-2023

Ce point est reporté à la rencontre prévue en décembre.

17. BUDGET 2021-2022 (BILAN)

Le directeur informe les membres que l'école termine l'année avec un bilan positif de 8 237 \$ dû au surplus de plus de 11 641 \$ généré par le service de garde. L'école récupère donc un bénéfice de 3 000 \$.

18. ORGANISATION SCOLAIRE 2022-2023

Le directeur mentionne que la fréquentation à l'école Belle-Vallée est en légère baisse suite au départ de la cohorte de 6^e année de l'an dernier. Au 30 septembre 2022, Belle-Vallée comptait 312 élèves répartis dans 18 groupes.

19. SERVICE DE GARDE

Madame Vanessa Lampron informe les membres que les règlements généraux du service de garde ne sont pas encore disponibles par le ministère. Elle mentionne également que les frais du midi ont été modifiés. Le tarif annuel est aboli et est reconduit à un tarif quotidien de 2,90 \$ par jour pour notre école. Les parents ont déjà été avisés de ce changement.



12-CE221026

20. CAMPAGNE DU NOËL DU PAUVRE 2022 (14 au 25 novembre)

Le directeur présente la campagne de financement du Noël du Pauvre sous forme de chasse aux castors dans les écoles. Le lancement de la campagne se fera le 14 novembre prochain et se poursuivra jusqu'au 25 novembre. Les sous amassés serviront directement aux élèves de Belle-Vallée dans le besoin.

IL EST PROPOSÉ PAR Chantal Lacasse d'approuver la collecte de fonds pour le Noël du Pauvre.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

21. SUIVI FORMATION DES MEMBRES DU CÉ

Les membres ont reçu par courriel les liens pour visionner les sept capsules de la formation. Le directeur invite les membres à les visionner.

22. SUIVI COVID-19

Le directeur informe les membres du conseil que tout se passe bien dans nos écoles. Quelques cas ont été déclarés dans nos bâtisses mais aucun bris de service.

23. SUIVI LAB-ÉCOLE

La construction va bon train. La livraison est prévue pour juillet 2023.

24. SUIVI DES TRAVAUX D'ÉTÉ

À Rinfret, les travaux pour le drain français ont été effectués comme prévu au cours de l'été. Pour St-Justin, les travaux s'arrêteront temporairement à la fin octobre pour reprendre en décembre. Le manque de matériaux retarde la finition des travaux. La cour sera libérée du chantier au plus tard le 31 octobre.

25. AFFAIRES NOUVELLES

- a) Campagne de financement : Madame Marie-Pascale présente un projet de récupération de matières organiques pour l'école Rinfret. Le projet nécessite un investissement de départ qui sera assumé par une levée de fonds du genre « Go Fund Me ». Le compost récupéré sera utilisé pour les jardins de l'école.

13-CE221026

IL EST PROPOSÉ PAR Julie Déziel d'approuver la levée de fonds pour le projet de compostage à l'école Rinfret.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ



École Belle-Vallée
Conseil d'établissement
Procès-verbal de la réunion
régulière du 26 octobre 2022

Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy

Québec 

14-CE221026

26. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, Karine Boudreault propose la levée de la réunion à 21 h 50.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Ménaïk Bleau, présidente

Martin Fréchette, directeur d'école



École Belle-Vallée
Conseil d'établissement
Procès-verbal de la réunion
régulière du 26 octobre 2022

ANNEXE 1

Mot de la direction

- ❖ Entrée scolaire dans les 4 écoles, un même thème illustré par de petits monstres. "Sois fier de ta différence"
- ❖ Nouvelle formule pour la rentrée progressive de nos élèves du préscolaire 4 et 5 ans.
- ❖ Élection scolaire à St-Joseph et Rinfret. (octobre)
- ❖ Belle collaboration des services incendies concernant les pratiques d'évacuation incendie.
- ❖ Adhésion aux ateliers Moozoom afin de développer les habiletés sociales chez nos élèves de 1^{re} à 6^e année. Les ateliers se donneront 1 fois par mois dans chacune des classes, (novembre à avril) pour un total de 6 ateliers par groupe.
- ❖ Nouvelle compagnie pour les photos scolaires (Enfant Klik), 12 et 13 octobre.
- ❖ Programme de dépistage dentaire pour les élèves de 2^e année.
- ❖ Début des sports-midis pour les 4 bâtisses.
- ❖ Début de plusieurs activités en parascolaire;
 - Participation au cross-country RSEQ, St-Joseph et Rinfret, 32 élèves. (20 septembre)
 - Participation au tournoi de baseball RSEQ, St-Joseph et Rinfret, 12 élèves (23 septembre)
 - Confection de cartes, Marie-Immaculée et St-Joseph,
 - Cheerleading RSEQ, St-Joseph et Rinfret, 30 élèves
 - Hockey cosom, St-Joseph et Rinfret
 - Mini volley-ball St-Joseph et Rinfret, 20 élèves